

Collectif R
c/o Coordination Asile Vaud
CP 5744
1002 Lausanne

Monsieur
Pierre-Yves Maillard
Président du Conseil d'Etat vaudois
BAP - Avenue des Casernes 2
1014 Lausanne

Lausanne, le 13 mai 2017

ESCALADE DE VIOLENCE EN VUE DES RENVOIS

6 questions pour lesquelles nous demandons des réponses

Monsieur le Conseiller d'Etat,

Nous attirons votre attention sur deux cas particulièrement choquants et emblématiques de la dérive autoritaire qui a lieu actuellement dans notre canton.

*Les membres de la famille Hassani, deux adultes et quatre enfants, souffrent de séquelles physiques et psychiques dues aux traumatismes multiples vécus en Afghanistan puis sur la route de l'exil. Ils sont actuellement menacés de renvoi vers la Norvège. Or cette expulsion les exposerait à un renvoi en cascade vers l'Afghanistan, ceci malgré leur situation personnelle extrême (voir article ci-joint). **Le SPOP a reçu un certificat médical attestant que le fils aîné n'est actuellement « pas en mesure de voyager ».** Cela n'a pas empêché le service de mettre en place des mesures pour les expulser. Jeudi 20 avril, soit durant les vacances scolaires – et donc à l'abri d'éventuelles réactions publiques de soutien – à 6h57, **dix-sept policiers ont débarqué dans le centre d'hébergement EVAM où ils vivent.** Le fils aîné a été brutalisé alors qu'il tentait de se protéger, et M. Hassani a été embarqué pour comparaître devant la justice de paix. Celle-ci n'a pas accédé à la demande du SPOP, qui demandait la mise en détention administrative, la jugeant disproportionnée, mais a tout de même prononcé son assignation à résidence, l'obligeant à être présent au centre chaque nuit, de 22h à 7h, et à rester ainsi à disposition d'une nouvelle intervention de police. Cette audience à la justice de paix aurait pu faire l'objet d'une simple convocation par écrit à laquelle la famille se serait rendue sans aucun doute.*

*Le couple Tesfay, originaire d'Erythrée, a vécu des persécutions et traumatismes importants, y compris celui de **vivre à la rue en Italie alors que Mme Tesfay était enceinte !** Leur fille est née en Suisse, elle a maintenant 5 mois. Depuis début avril, la famille Tesfay est assignée à résidence au centre de Valmont. Mercredi 19 avril à 6h30 du matin, **trois fourgons et une voiture de police ont débarqué au centre,** avec une dizaine de policiers, afin de les embarquer de force pour l'aéroport en vue d'un renvoi vers l'Italie. Suite à l'intervention de témoins et la présence d'une journaliste, la police n'a finalement emmené que le père. Mme Tesfay, psychologiquement fragile, est restée là avec sa fille. M. Tesfay a été mis en détention administrative, et **Mme Tesfay a été peu après hospitalisée en milieu psychiatrique avec son bébé.***

Ces situations ne sont que **deux exemples parmi d'autres**, mais ils sont emblématiques de la pratique actuelle des autorités cantonales et de la police, ainsi que des violences observées ces derniers mois à l'encontre d'autres familles et de personnes réfugiées, menacées de renvois cruels, absurdes et coûteux. Nous dénonçons de la manière la plus vive ces pratiques et appelons à un retour à la raison !

Les lois, les règlements et les décisions des chefs de service ne peuvent justifier des pratiques qui :

- Cherchent à renvoyer des personnes aveuglément, sans user des marges de manœuvre à disposition ;
- Usent d'une violence d'Etat et de moyens policiers inacceptables, comparables à ceux employés pour contraindre des criminels dangereux ;
- Violent le droit des enfants, les atteignant dans leur intégrité psychique et leur développement ;
- Violent le principe du droit à la vie familiale ;
- Produisent des effets destructeurs sur l'intégrité psychique et physique de l'ensemble des personnes concernées, en dédaignant systématiquement les certificats médicaux transmis !

Par conséquent, les questions que nous nous posons et que vous relaierez, nous l'espérons, au Conseil d'Etat.

1. Famille Hosseini : Qu'est-ce qui justifie que le SPOP mette en place des mesures en vue du renvoi, alors même qu'il a connaissance de la **proscription de voyage** pour le fils et de la fragilité de la situation familiale (certificats médicaux à l'appui) ?
2. Famille Hosseini : Qu'est-ce qui justifie le **déploiement de moyens policiers démesurés** afin de prononcer une mesure de contrainte qui aurait pu faire l'objet d'une simple convocation ?
3. Famille Hosseini : Qu'est-ce qui justifie que, malgré toutes les alternatives possibles à un tel traitement, y compris bien sûr celle de ne pas les renvoyer (!), les autorités décident d'**exposer ces personnes – dont 4 enfants – à la violence d'une intervention policière musclée** ?
4. Qu'est-ce qui justifie que le SPOP demande des mesures que la Justice de Paix elle-même considère comme disproportionnées, à savoir la détention du père la séparation de la famille ?
5. Famille Tesfay : Qu'est-ce qui justifie le déploiement de moyens policiers – et financiers – si importants, afin de renvoyer une famille avec **un enfant de 5 mois dans les rues d'Italie** ?
6. Famille Tesfay : Qu'est-ce qui justifie la **séparation violente des membres d'une famille**, seuls liens restant à des personnes déjà isolées par l'exil, menaçant par là-même l'intégrité psychique des membres de cette famille, en particulier des enfants ?

Nous ne pouvons accepter que nos autorités cantonales se comportent avec une telle violence; c'est pourquoi nous vous demandons de répondre à nos questions et de veiller à ce que ces pratiques cessent immédiatement.

En vous remerciant pour votre attention et pour vos actions futures pour le bien des personnes les plus fragiles, nous vous adressons, Monsieur le Conseiller d'Etat, nos meilleures salutations.

Le Collectif R

PS : Parallèlement des millions de francs sont investis pour financer des camps d'internement administratifs, pour soutenir RUAG (2 filiales rien que dans ce canton). Et parallèlement la Confédération et le Canton offrent des procédures d'admission accélérée et des rabais fiscaux aux *expatriés* fortunés, sans compter les avantages fiscaux et autres exonérations offertes aux plus rapaces des multinationales de la planète. Il est plus que temps de pointer la responsabilité des politiques économiques néo-coloniales de la Suisse dans la destruction des conditions de vie de millions de personnes à travers le monde, les poussant à partir pour survivre.